

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 25.01.2016	Heure 19h34	Numéro 16.106	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Martha Zurita	Lié à : (Facultatif, cf. art. 241 OGC)
----------------------------------	---

Titre :

Évaluation qualitative des effets de la suppression des classes de 8^e transition sur le décrochage scolaire des jeunes et sur l'application des mesures d'accompagnement

Contenu :

La suppression des classes de 8^e transition était censée être compensée par des heures de soutien scolaire individualisé pour les élèves en difficulté. Mais ces mesures, à la charge des cercles scolaires et des communes, ne sont pas toujours appliquées de manière suffisante et sont souvent dispensées par du personnel faiblement qualifié pour cette tâche.

Nous demandons au Conseil d'État d'effectuer une évaluation qualitative des effets de la suppression des classes de transition sur le décrochage scolaire des jeunes et sur l'application des mesures d'accompagnement qui ont été prévues. Une telle évaluation, menée avec la participation des acteurs de terrain, devrait fournir les données nécessaires à la poursuite ou à la réorientation de ces mesures.

Développement (obligatoire) :

Cependant, dans le même temps, nous observons que dans le cadre des réformes du système scolaire, certaines décisions vont à l'encontre d'une aide aux enfants scolairement fragilisés et tendent à augmenter les risques de décrochage scolaire. La suppression des classes de 8^e transition a suscité beaucoup d'incompréhension. Ces classes étaient réservées à des élèves en difficulté scolaire durant les années d'école primaire, et visaient à favoriser la délicate transition à l'école secondaire. L'expérience a montré que ces classes de transition ont permis d'éviter le décrochage scolaire des jeunes de 12-13 ans et leur ont parfois donné l'occasion de véritablement prendre confiance pour la première fois dans leur vie scolaire

Position du Conseil d'État:

Le Conseil d'État refuse le postulat 16.106 car la demande est déjà traitée dans le cadre de la réponse au postulat 14.109 déposée lors du traitement du rapport 13.051 "Rénovation du cycle 3". En effet, un mandat de suivi scientifique a été confié à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). Un rapport sera présenté à votre autorité en 2018.

L'urgence est demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martha Zurita

Autres signataires (prénom, nom) :

Théo Bregnard

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Jean-Jacques Aubert

Autres signataires suite (prénom, nom) :

André Frutschi

Laurent Kaufmann

François Konrad

Daniel Ziegler

Carole Gehringer